



inform **CONTACT**

NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

№ 69

Juillet–Septembre 2010

La CGS rejette les tentatives de la CEEA de réviser la conception du SMIG

La Confédération générale des syndicats s'est résolument prononcée contre les tentatives qui se préparent dans la Communauté économique eurasienne d'inclure les primes, les suppléments et tout autre paiement irrégulier dans la notion du salaire minimum. Cette idée a été avancée par les parlementaires de la CEEA lors de l'élaboration d'une politique concertée dans la rémunération du travail.

Le rejet de cette proposition est contenu dans la Déclaration de la CGS du 10 juillet 2010, signée par Mikhaïl Chmakov, président de la CGS, leader de la FNPR, Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, et les dirigeants des centrales syndicales d'Arménie, de Bélarus, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de Moldova, du Tadjikistan et d'Ukraine.

Selon la CGS, le SMIG, confirmé par la loi, est une garantie d'Etat dans la rémunération du travail dans la Communauté. C'est un salaire mensuel d'un ouvrier non qualifié pour un travail pleinement accompli dans les conditions normales du travail, rien de plus. Le niveau de ce salaire doit garantir un minimum vital établi sur la base des études officielles des conditions de vie, après des consultations avec les organisations des employeurs et des travailleurs.

De l'avis de la CGS, le renoncement à ce principe fondamental pourrait se refléter négativement sur les relations du travail, donner aux employeurs le droit d'établir des taux des salaires au-dessous du SMIG, léser les intérêts des travailleurs employés aux travaux insalubres et dangereux, dans des conditions climatiques dures, la nuit et les jours fériés.

Le SMIG, dit la Déclaration, doit être une garantie d'Etat à va-

leur requise qui apporte aux travailleurs des conditions de vie dignes. Cela démontrera l'attachement des Etats aux idéaux humains et humanistes, sera le facteur de la stabilité sociale et du développement durable de la société, d'un fonctionnement efficace de l'économie des Etats de la CEEA.

La CGS approuve un accord sur l'enquête des accidents du travail dans les pays de la CEEA

La Confédération générale des syndicats a fourni au Comité d'intégration de la CEEA ses propositions et amendements au projet d'un accord sur l'enquête des accidents du travail survenus avec les citoyens de pays de la CEEA travaillant dans l'un des autres pays de la Communauté.

De l'avis de la CGS, l'adoption de cet accord contribuerait à la création des conditions du travail saines et en sécurité conformément aux normes internationales du travail.

Cependant, il est nécessaire d'inclure dans ce projet certains suppléments et amendements, précisément d'élargir le nombre des causes qui provoquent les accidents du travail sans toutefois faire leur énumération. Cela pourrait donner plus de liberté aux législations nationales.

Le message de la CGS contient des explications détaillées de ses amendements et suppléments.

***La Déclaration de la CGS:
«Garantir un travail décent –
objectif économique et social
primordial de l'Etat»***

A l'approche du 7 octobre, la Journée mondiale pour le travail décent (JM TD), la CGS a adopté une déclaration suivante:

«Cette année, les syndicats du monde vont marquer pour la troisième fois la Journée mondiale pour le travail décent. L'expérience des années précédentes montre que ce jour-là, les syndicats organisent de nombreuses actions appelées à confirmer leur fidélité aux principes d'un travail décent – libre, productif, en sécurité et dignement payé, un travail conforme aux conventions de l'Organisation internationale du travail et à son Programme du travail décent.

Actuellement, quand les perspectives du marché du travail suite à la récession profonde, provoquée par la crise financière mondiale, restent floues, quand le nombre des chômeurs a dépassé 210 millions, dont 80 millions sont des jeunes – ce qui, de l'avis de la Confédération syndicale internationale, représente une «bombe à retardement sociale» – les syndicats sont appelés, une nouvelle fois, à manifester leur attachement aux principes du

travail décent et à intervenir pour que tous les pays, y compris ceux de la CEI, appliquent ces principes en sortant de la crise et en recherchant une voie après-crise.

Sous cette optique, la CGS salue la convocation de la conférence internationale «Les défis de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale» qui sera organisée le 13 septembre à Oslo conjointement par l'Organisation internationale du travail et le Fonds monétaire international, et à laquelle prendront part non seulement les dirigeants de plusieurs pays du monde, mais aussi des savants et des leaders d'organisations internationales, y compris les syndicats. La CGS espère que la conférence pourra trouver une voie pour le rétablissement durable de l'économie mondiale et la création des nouveaux emplois décents.

La création des nouveaux emplois décents conformément au Pacte global de l'emploi, l'adoption des normes justes de rémunération du travail, l'application des droits des travailleurs et de leurs syndicats dans tous les pays de notre région, l'augmentation du niveau de sécurité écologique acquiert dans les conditions actuelles une importance de plus en plus grande. Les gouvernements des pays de la CEI doivent garantir le plein emploi, la rémunération adéquate de toutes les catégories des travailleurs, développer le dialogue social et prendre des mesures pour éviter dans

l'avenir des crises pareilles. Pour cela il est nécessaire d'accorder une attention constante à la politique sociale, mettre les problèmes sociaux au centre des programmes du développement après-crise des pays de la CEI. Il est aussi nécessaire de développer encore plus la solidarité internationale dans la lutte pour le travail décent.

Telles sont les revendications du mouvement syndical de la Communauté des Etats Indépendants qui peuvent être avancées dans notre région à l'occasion de la JMTD, le 7 octobre 2010.

La Confédération générale des syndicats appelle ses organisations membres à marquer activement cette journée en prenant en compte les conditions spécifiques de chaque pays et de chaque branche, et à en faire l'apanage de tout le monde».

Le dirigeant de la CGS apprécie hautement le rôle des femmes dans le mouvement syndical de Russie

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, a adressé le 28 juillet 2010 un message de salutation à la Commission permanente de la FNPR pour l'égalité entre hommes et femmes, à l'occasion de son 10ème anniversaire. Le message souligne le rôle important des femmes dans le développe-

ment du pays et dans le renforcement du mouvement syndical, leur importante contribution à la lutte pour les intérêts socio-économiques des femmes de Russie.

La CGS constate avec satisfaction la participation active des commissions des femmes aux activités de la FNPR et de ses organisations membres. Grâce à leurs efforts lors des négociations collectives, on a pu améliorer considérablement les conditions du travail des femmes et leur situation matérielle. Ces commissions organisent des cours de recyclage pour les travailleuses en chômage, les aident à trouver un nouvel emploi et améliorer leur qualification.

La Commission permanente a élaboré la Conception nationale de l'égalité homme-femme et les Recommandations pour faire promouvoir les femmes aux postes dirigeants dans le mouvement syndical. L'expérience de la Commission dans la défense des intérêts des femmes dans les conditions de crise économique mondiale, dans la sécurité du travail et dans la protection de la santé des femmes représente une valeur inestimable non seulement pour les syndicats de Russie, mais aussi pour tous les pays de la CEI.

Vladimir Scherbakov a appelé les femmes syndicalistes à lutter pour faire appliquer les normes internationales du travail, pour garantir l'égalité entre hommes et femmes

qui est un droit humain et une composante de la justice sociale.

«Je suis sûr, souligne le message de Scherbakov, que les femmes de Russie, ensemble avec les hommes, feront de leur mieux pour atteindre une vraie égalité entre hommes et femmes, contribueront au développement du pays pour le bien-être de toute la société et de chaque citoyen».

Azerbaïdjan: les syndicats discutent des problèmes de jeunesse

La Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan (CSA) a organisé le 15 juillet 2010 la conférence «Syndicats et jeunesse» à laquelle ont pris part les représentants de tous les syndicats de branche.

Sattar Mekhbaliev, membre du Parlement national et président de la centrale syndicale, a souligné à la conférence que la politique de jeunesse de la CSA est basée sur l'intention de donner aux jeunes, une fois réunis en syndicats, la possibilité de résoudre en toute indépendance leurs problèmes spécifiques. Dans ce but, la centrale syndicale a adopté en octobre 2002 un programme d'activité pour défendre les droits et les intérêts des enfants et des jeunes.

L'essor économique et culturel de l'Azerbaïdjan au début du 21^{ème} siècle a conditionné la nécessité

de rénover la Conception de la politique de jeunesse des syndicats. Son projet, après discussion approfondie dans tous les syndicats de branche et de région, a été présenté à la Vème session plénière de la centrale syndicale. Le document prévoit la participation active des syndicats à toute activité juridique qui concerne les jeunes, l'amélioration des conditions socio-économiques des jeunes syndicalistes, la garantie des privilèges aux jeunes quand ils cumulent le travail avec les études.

Grâce à cela, le nombre des jeunes parmi les élus synicaux a sensiblement augmenté, beaucoup de jeunes ont accédé aux fonctions administratives dans la CSA et les syndicats de branche. La Confédération et ses organisations membres organisent des cours de formation pour les jeunes syndicalistes, y compris avec le concours de l'Académie du travail et des relations sociales.

Faud Mamedov, leader du Conseil syndical de jeunesse, a informé les participants à la conférence qu'à partir de 2000 son Conseil était membre du Conseil des jeunes d'Europe, qu'il coopérait activement avec le Conseil économique et social de l'ONU, que les Conseils des jeunes créés auprès des 26 syndicats de branche essayaient de garantir, au moyen des conventions collectives et d'accords tarifaires, des privilèges aux jeunes travailleurs et à leurs familles, organisaient des

cours des langues étrangères et l'apprentissage d'Internet. Le nombre des jeunes parmi les syndiqués a atteint 30%.

La conférence a adopté une résolution sur le renforcement des liens entre les syndicats et la jeunesse.

Bélarus: le congrès de la centrale syndicale

431 délégués et plus de 200 invités: dirigeants des régions, députés du Parlement national, représentants des ministères et chefs d'entreprises ont pris part au VIème congrès de la Fédération des syndicats de Bélarus (FSB), tenu à Minsk le 15 et le 16 septembre 2010.

Leonid Kozik, président de la FSB, a présenté le compte rendu de l'activité de la centrale pour la période écoulée, et a parlé des tâches de la centrale pour les années à venir.

Le congrès a adopté le programme d'actions de la FSB pour le prochain quinquennat, a élu ses organes dirigeants. Leonid Kozik a été élu président de la centrale, Alexandr Mikcha, vice-président de la Fédération.

Le congrès a aussi adopté plusieurs résolutions: les problèmes du jour et la crise économique et financière, l'unité syndicale et la politique des cadres, le travail avec la jeunesse et le renforcement de la discipline intérieure.

Alexandr Loukachenko, président de la République de Bélarus, a pris part et est intervenu au congrès.

Russie: la FNPR propose des amendements à la loi sur le SMIG

La réunion du Comité Exécutif de la Fédération des syndicats indépendants de Russie, tenue à Moscou le 28 juillet, a discuté des questions actuelles du fonctionnement des syndicats.

Les participants à la réunion ont souligné que la campagne de la signature des conventions collectives se passait en 2009 dans les conditions marquée par l'instabilité financière des entreprises et des établissements, la compression d'emplois et les tentatives des employeurs de contraindre les travailleurs à quitter de leur propre gré leur service, la baisse et les retards dans le paiement des salaires. Violant la législation en vigueur, les employeurs faisaient tout leur possible pour freiner ou même s'opposer aux négociations collectives, apporter unilatéralement des amendements aux conventions collectives déjà signées. Cependant, un des éléments positifs de cette campagne fût que dans les nombreuses entreprises, le SMIG a été établi au-dessus du minimum vital.

Le Comité Exécutif a déclaré que la lutte pour la hausse des salaires, contre la pauvreté économi-

que et contre les arriérés de salaires figurait parmi les principaux buts de la campagne de signature des conventions collectives.

La réunion du CE a aussi discuté de la campagne syndicale nationale «Le SMIG conforme à la loi». Ces derniers temps, la FNPR a beaucoup fait pour garantir aux travailleurs un SMIG au-dessus du minimum vital établi par la loi, sans compter les primes, les suppléments et les autres paiements sociaux.

Le Comité Exécutif a chargé les dirigeants de s'adresser à la Douma avec une proposition d'apporter des amendements à la loi sur le SMIG en vigueur qui garantisse un SMIG sans divers suppléments. Si les pouvoirs législatif et exécutif refusent de satisfaire cette demande des syndicats, la FNPR est prête à lancer une campagne de protestation «Le SMIG conforme à loi».

Il a été aussi recommandé aux organisations syndicales régionales d'insister pour que les conventions régionales prévoient un SMIG sans divers suppléments, y compris les primes et en cas contraire, de s'adresser aux tribunaux.

Russie: la FNPR est contre l'augmentation de l'âge de la retraite

La Fédération des syndicats indépendants de Russie s'est réso-

lument opposée contre l'initiative du gouvernement de repousser l'âge légal de la retraite de 60 à 65 ans pour les hommes et de 55 à 60 ans pour les femmes. Les pouvoirs expliquent cette initiative par la nécessité de stabiliser financièrement la sécurité sociale et de couvrir le déficit du budget public. Selon les syndicats, le ministère des Finances essaye une fois de plus de combler les trous budgétaires aux dépens des salariés et des retraités.

L'actuel âge de la retraite est lié avec une courte espérance de vie de la population. Aujourd'hui, la plupart de retraités continuent à travailler pour toucher en même temps le salaire et la pension de retraite. La raison en est simple: les bas salaires et les pensions de misère.

Selon la FNPR, l'augmentation de l'âge de la retraite dans les conditions économiques actuelles aura des conséquences désastreuses: la hausse d'invalidité dans l'âge préretraite et le chômage accru des jeunes spécialistes.

Le report de l'âge de la retraite est une mesure qui touche des millions de citoyens de Russie. C'est un pas qui demande une analyse socio-économique profonde et une large discussion, y compris dans la Commission tripartite de Russie.

Au lieu de faire avancer des initiatives pareilles, la FNPR propose au

gouvernement de faire des efforts pour créer de nouveaux emplois, augmenter la productivité du travail, ainsi que le bien-être matériel et la protection sociale de la population de Russie.

Russie: la FNPR a 20 ans

La réunion du Conseil général de la FNPR, tenue le 18 septembre 2010 à Moscou, a pris la décision de convoquer le VIIème congrès de la Fédération en avril 2011.

Une réunion solennelle, consacrée au 20ème anniversaire de la centrale, a eu lieu le même jour. Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, a souligné que la création de la centrale syndicale avait eu lieu dans la période du changement: avec la fragmentation de l'URSS et l'apparition de nouveaux pays souverains. Relevant les défis du temps, on a pu réorganiser l'activité des syndicats, ce qui a permis à la Fédération de jouer un rôle important dans la nouvelle histoire de la Russie.

Selon Chmakov, la stratégie du dialogue social, adoptée par la centrale, l'a beaucoup aidée lors des négociations avec le gouvernement, les employeurs et les députés de la Douma, au moment de la discussion du projet de nouvelle législation de travail draconienne que le FMI essayait d'imposer à la Russie. La FNPR a pu rejeter ce projet et défendre les principes de

la régulation juste des relations du travail qui sont actuellement reflétés dans la législation du travail en vigueur.

Parmi les problèmes qui sont à résoudre, Chmakov a cité la pauvreté économique, le travail efficace, la création des emplois, l'augmentation des revenus de la population et des garanties sociales propres aux pays civilisés.

Intervenant à la réunion, Vladimir Poutine, Premier ministre de Russie, a souligné que le gouvernement voudrait signer le plus vite possible une nouvelle convention générale pour les années 2011-2013 avec la FNPR, que durant l'année en cours, malgré la crise, on a pu créer près d'un million de nouveaux emplois, que le chômage a baissé de 8,6 à 7%, que le salaire réel a augmenté de 4,9% et la production industrielle de 9,6%. Selon le chef du gouvernement, les tendances positives vont se renforcer au cours de l'année prochaine.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, les dirigeants de la Douma et de l'Union des employeurs de Russie, Tom Jenkins, conseiller du secrétaire général de CES et du CRPE, les vétérans du mouvement syndical sont intervenus à la réunion.

Evgueniy Davidov, directeur du Bureau de l'OIT pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, a présenté

le message de salutation de l'Organisation internationale du travail.

La réunion a adopté une Déclaration du Conseil Général de la FNPR.

Ukraine: la FSU se prononce contre l'augmentation des prix du gaz

La Fédération des syndicats d'Ukraine s'est résolument prononcée contre une forte augmentation des prix du gaz pour la population du pays.

Dans sa déclaration, la FSU s'est catégoriquement prononcée contre la décision de la Commission nationale de régulation de l'énergie, adoptée le 13 juillet 2010, d'augmenter le prix du gaz de 1,5 fois pour les ménages à partir du 1er août.

Selon la FSU, cette décision a été adoptée en violation flagrante de la législation nationale et des principes du dialogue social, malgré la promesse du gouvernement de ne pas augmenter les prix du gaz durant l'année courante. Cette décision contredit aussi la Convention générale nationale qui prévoit la conciliation des partenaires sociaux sur toutes les questions qui touchent les intérêts de la population, surtout au moment quand le chef de l'Etat parle du renforcement du dialogue social.

La Fédération a exigé que la Commission nationale révoque cette décision et n'admette plus la prise des pareilles décisions dans l'avenir sans consultations préalables avec les syndicats

Ukraine: la FSU accuse le FMI de tentatives de détruire le système national de protection sociale

La Fédération des syndicats d'Ukraine s'est prononcée contre les tentatives du Fonds monétaire international de détruire le système de protection sociale en Ukraine. Dans sa déclaration adoptée à ce sujet, il est dit:

«Les membres des syndicats, les organisations syndicales et les travailleurs sont profondément indignés par le mémorandum signé par le FMI, le gouvernement et la Banque nationale d'Ukraine, et expriment leur protestation contre les actes du FMI.

Une fois de plus, les revendications de la Confédération syndicale internationale (CSI) et de la Fédération des syndicats d'Ukraine d'organiser, lors de l'octroi des crédits à l'Ukraine, un dialogue préalable avec les partenaires sociaux ont été ignorés, alors que six mois avant cela, la FSU avait reçu des promesses du dialogue de la part de hauts responsables du FMI.

Une fois de plus, le peuple d'Ukraine a été mis devant le fait accom-

pli, à savoir une augmentation considérable des prix du gaz pour les douze millions de familles, le gel des salaires dans la fonction publique et la réduction des pensions de retraite, l'augmentation de l'âge de retraite pour les femmes et les amendes pour le retard dans le paiement des loyers et charges.

Sous prétexte que la production baisse et que la situation devient critique dans l'économie nationale, résultant des erreurs des pouvoirs précédents, le FMI s'ingère cyniquement dans la politique intérieure d'un Etat souverain.

Selon la FSU, ces limitations font leur deuil de perspectives du développement social en Ukraine, de son statut de l'Etat social, poussent le pays vers la pauvreté totale de la population et la dépendance chronique vis-à-vis des crédits du FMI.

La FSU exige que le FMI organise sans délai des consultations avec le gouvernement d'Ukraine et les organisations syndicales nationales pour examiner les conditions des crédits à l'Ukraine, ainsi que la levée de toutes les limitations sociales infondées.

La FSU s'est adressée à l'OIT et à la CSI avec la demande d'envoyer en Ukraine leurs experts pour évaluer la situation, soutenir les syndicats et maintenir le dialogue social stable en Ukraine.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE DÉPARTEMENT DE PROBLÈMES HUMANITAIRES ET D'INFORMATION DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
117119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(095) 938-7915
+7(095) 938-8339
TÉLEX 411010
SITE INTERNET: www.vkp.ru; E-MAIL: inter@vkp.ru

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, ET AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997.*

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE,
DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE, DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,
AINSI QUE 37 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE. A ÉTÉ SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION
ENTRE LA CGS ET LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS D'AZERBAÏDJAN.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET C'EST LE COMITÉ EXÉCUTIF QUI L'EST ENTRE LES DEUX CONGRÈS.*

LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.

VLADIMIR SCHERBAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS.

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:
www.vkp.ru